

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-01-05

SEANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2025

Date de la convocation : 20 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi 27 janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 15

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, LORMIERES Philippe, MALY Véronique, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, MONTELS Philippe, LECOINTE Marie-Jeanne, RISPE Laurence, GIRARD Natacha, LOMBRAIL Sébastien, BELDA Laure, BODOT Damien, FORESTIÉ Edouard

Absents excusés : 3

LACAM Sébastien, DIAZ Sandrine, DEL RIO Sandy donne pouvoir à SERNY Philippe

Monsieur Philippe LORMIERES a été élu secrétaire de séance.

Objet : remplacement des portes de l'école élémentaire Georges Brassens : choix de l'entreprise et demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle que l'école élémentaire a été construite en 1995.

Monsieur le Maire indique que les portes de l'école élémentaire et de la cantine scolaire se sont dégradées, et avec le temps elles ferment très mal. Il n'est plus possible de les régler, il est devenu nécessaire de les remplacer. Par ailleurs, ceci contribuera à une rénovation énergétique.

Cette opération comprend :

- La dépose des menuiseries en place
- la fourniture et la pose de 5 ensembles portes fenêtres en aluminium de 2990 mm x 1500 mm (performances conformes aux exigences de la RT2020)
- la fourniture et la pose de 3 ensembles portes fenêtres en aluminium de 2250 mm x 1500mm (performances conformes aux exigences de la RT2020)

Monsieur le maire explique que plusieurs entreprises ont été consultées :

- ALU Créations de Moissac
- LB POSE ALU (Eurl) de Génébrières
- OPEN OO CLOSE de Lavour

AR Prefecture

- ALUTEC de Montauban
082-218201671-20250127-2025_01_05-DE
Recu le 28/01/2025
- DAVID HABITAT CONCEPT de Génébrières.

Il indique que les entreprises suivantes ont répondu :

- ALU Créations de Moissac pour un montant 34 584 € HT de soit 41 500.80 € TTC.
- LB POSE ALU (Eurl) de Genebrières pour un montant de 30 398.39 € HT soit 36 478.07 € TTC.
- OPEN OO CLOSE de Lavar pour un montant de 35 627.27 € HT soit 42 752.72 € TTC
- ALUTEC de Montauban pour un montant de 32 660 € HT soit 39 192 € TTC
- DAVID HABITAT CONCEPT de Génébrières pour un montant de 34 859.90 € HT soit 41 831.88 € TTC

Monsieur le Maire explique que la commission travaux s'est réunie le jeudi 23 janvier 2025 pour étudier et analyser les différentes offres.

Monsieur le Maire propose de retenir le devis présenté par la société ALUTEC de Montauban pour le montant indiqué ci-dessus, cette offre étant la mieux-disante, et compte tenu que la dépense est onéreuse, il sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

Monsieur le Maire indique que le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

- subvention du Conseil Départemental : 16 330 € (50 % sur le HT)
- autofinancement : 22 862 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de retenir l'offre présentée par la société ALUTEC de Montauban pour un montant total de 32 660.00 € HT soit 39 192 TTC.
- Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- Décide de demander une subvention la plus élevée possible, au Conseil Départemental de Tarn et Garonne
- Autorise Monsieur le maire à signer le devis correspondant et toute pièce afférente.

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 28/01/2025.

Le secrétaire,

Philippe LORMIERES.

Le Maire,

Bernard PAILLARES.



Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le 28/01/2025

et publication ou notification
du 28/01/2025.

Le Maire,

Bernard PAILLARES

